

INFORMATION DU CONSOMMATEUR RAPPEL DE PRODUIT

Le 25/03/2025,

La société **Fromagerie Monnin** procède, au retrait et au rappel du « **Comté AOP râpé 150g** ». Des autocontrôles ont révélé la présence de *Listeria monocytogènes*.

Il s'agit du produit portant les caractéristiques suivantes :

Comté AOP râpé 150g	
Marque	EAN
Chêne d'argent	4056489371540
N°lot	DDM
077 01	17/05/2025
078 01	18/05/2025
Estampille sanitaire	
FR 25.120.001 CE	



Date de commercialisation : 19/03/2025 au 24/03/2025

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de rappel. Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient ces produits de ne pas les consommer et de les rapporter au point de vente où ils seront remboursés même sans présentation du ticket de caisse.

Les personnes qui auraient consommé le produit mentionné ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées. Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Le service consommateur LIDL se tient à votre disposition au numéro de téléphone suivant :
00 800 5435 5435.

Affichage jusqu'au 26/05/2025 inclus